

## **Priorités du gouvernement en matière de transport au Québec : Rien à comprendre!**

Montréal, le 29 février 2008 – « Après avoir annoncé des milliards dans le développement routier et en même temps qu'il autorise le début des travaux du controversé projet de l'autoroute 25, le gouvernement réaffirme sa volonté de favoriser des modes de transport alternatifs à l'automobile. C'est à n'y rien comprendre ? », s'est exclamé Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Le RNCREQ comprend la nécessité d'investir dans la réfection des infrastructures routières existantes. C'est une des raisons qui le motivent à demander au gouvernement de faire preuve de cohérence et de lucidité dans ses choix budgétaires et de donner l'heure juste aux Québécois sur ses priorités en matière de transport. Selon Philippe Bourke, « avec une récession qui pointe à l'horizon et des finances publiques toujours aussi précaires, la société québécoise n'a vraiment pas les moyens de mener de front le développement de nouvelles infrastructures routières ET le développement du transport en commun. Il doit choisir ».

Pour les Conseils régionaux de l'environnement (CRE), le choix est clair : que ce soit pour des raisons d'efficacité, de sécurité, d'équité, de santé publique, d'économie et d'environnement, il faut choisir le transport en commun et les transports actifs. Loin d'être un enjeu écologique, c'est une question d'intérêt public. En ce sens, le RNCREQ considère essentiel que tous les acteurs de la société, incluant les partis d'opposition à l'Assemblée nationale, pressent le gouvernement de clarifier son message et ses positions sur cette question.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information : Chantal Rainville, Responsable des communications, (418) 522-0006, poste 2222 / cell. (418) 254-6938